Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PHILIPPINES

Conseil consulaire – Formation bourses scolaires
Campagne boursière 2017/2018

Manille, le 8 novembre 2017

Procès -Verbal

La séance a débuté le mercredi 8 novembre 2017 à 9 heures dans les locaux de l'Ambassade de France aux Philippines sous la présidence de M. le Chargé d'Affaires ad intérim. La liste des membres ayant participé à ce comité consulaire figure à l'Annexe 1.

Les travaux se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation des travaux du Conseil
- Etude des dossiers

Les éléments suivants ont été mis à disposition des membres du Conseil consulaire :

- Ordre du jour
- Instructions générales
- Note de cadrage des travaux des CCB2
- Résumé des travaux de la CNB1
- Liste des pièces justificatives
- Liste des demandes
- Barème applicable à la campagne en cours
- Fiche des tarifs scolaires
- Renseignements sur la situation locale

A l'ouverture de la séance, le Président du conseil a rappelé la confidentialité des débats ainsi que le cadre réglementaire.

Un point sur les travaux de la première commission nationale des bourses a été effectué. Pour les pays du rythme Nord, 21 050 élèves ont bénéficié d'une aide à la scolarité en 2017/2018, pour un montant de 86.28 millions d'euros. Pour Manille, le bilan s'élève à 633 125.08 euros d'aide à la scolarité bénéficiant à 79 enfants. Le calendrier de la campagne 2017/2018 a été rappelé.

Le Lycée et le Poste ont veillé à informer au mieux les demandeurs concernant l'ouverture de la campagne des bourses scolaires. Le Lycée Français de Manille a eu la gentillesse de transmettre l'information aux familles. En parallèle, l'Ambassade a diffusé l'information sur son site Internet, la lettre d'information FrancoPhil, ses comptes Twitter et Facebook.

Le cadre budgétaire du CCB2 2017/2018 a été annoncé. L'enveloppe limitative pour le CCB1 de Manille, que l'AEFE a déterminée à l'issue du dialogue de gestion, s'élève à 635 000 euros. Elle était initialement de 659 006 euros.

Les demandes de bourses étudiées lors de cette commission concernent 15 familles, soit 19 enfants.

L'indice de parité de pouvoir d'achat IPA est de 94, sans changement par rapport à l'année précédente.

Comme demandé lors du conseil consulaire 2016/2017, cette année, la bourse de transport a été différenciée en 8 lignes afin de limiter les dépenses du poste transport. Une bourse transport individuel a également été mise en place pour la prise en charge des déplacements en tricycle.

Les 15 dossiers ont été présentés aux membres du Conseil consulaire et les propositions du Poste ont été débattues dans le strict respect de l'enveloppe limitative.

Parmi les 15 dossiers étudiés : 11 dossiers sont recevables et 4 dossiers sont rejetés.

Les causes des rejets sont : départ de la circonscription (2 dossiers), non-présentation de demande (1 dossier) et poursuite des études dans le système local (1 dossier).

Les demandes suivantes ont été formulées par ce Conseil Consulaire :

- Une visite à domicile soit réalisée pour un demandeur de bourses
- Une pondération d'un dossier.

Les travaux ont été conclus le mercredi 8 novembre 2017 à 10h30 heures.

Signatures

ANNEXE n° 1
PARTICIPANTS

Etaient présents :

Membre de droit :
- M. LEGODEC Laurent, Chef de poste ou son représentant, Chargé d'Affaires a.i
- M. HUE Christian, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consul
- M. LEJEUNE Christophe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire

Membre désigné :
- M. ZOBERMAN Yves, Conseiller culturel ou son représentant, Conseiller culturel
- M. AUBRY Jean Marc, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur
- M. WEBER Jean-Christophe, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du primaire
- M. STOFFEL Loic, Agent comptable de l'établissement, DAF
- Mme MAYO Cecilia, Autre, Président du Comité de Gestion du LFM
- Mme ZENATI Delphine, Secrétaire du Comité de Gestion du LFM
- Mme HAMON Tifenn, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignant
- Mme IFF Nadège, Représentant des parents d'élèves, Parent d'élève

Experts :
- Mme LUCET Valentine, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Excusés :
- M. HEUSSAFF Louis-Paul, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. PORCHERET Brian, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. GAUTHIER Philippe, Président d'une société de bienfaisance